



MAIRIE DE ROZAY-en-BRIE

Département de Seine et Marne
Arrondissement de Provins

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : Le 05 avril 2023

Nombre de Conseillers Municipaux :

EN EXERCICE : 23
PRESENTS : 17
VOTANTS : 20

Le mardi 11 avril 2023, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Rozay-en-Brie, sous la présidence de Monsieur Patrick PERCIK, Maire.

MEMBRES PRESENTS A LA SEANCE :

Mr PERCIK Patrick, Maire.

M. DE MATOS Gilbert, Mme BOGHE Fabienne, Mme PIOT Valérie, M. PETER Jean-Pierre, M. LEPROUST Thierry, Adjoints au Maire

M. BLANCHARD Maurice, M. DELAVAUZ Jean-Claude, Mme MISZCZAK Brigitte, M. WILLART Stéphan, Mme MICHARD Céline, M. NASSAU Frédéric, Mme MICHALOWSKI Sylvie, M. GRANDMAIRE Serge, M. BOULANGER Yvan, Mme BOURGEOIS Bénédicte, M. PEROCHEAU Sébastien, Conseillers Municipaux.

ABSENTS REPRESENTES :

Mme GAPPINI Valérie pouvoir à M. DE MATOS Gilbert
M. PAILLER Hervé pouvoir à M. BOULANGER Yvan
Mme BIRON Nolwenn pouvoir à Mme BOGHE Fabienne

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme DUTARTRE Sonia
Mme FOULON Patricia
M. NYSSSEN Alrick

ASSISTAIT EGALEMENT À LA SEANCE :

Mme PERCIK Vénissia

M. WILLART Stéphan a été élu secrétaire de séance.

N° 1608 : VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES :

Vu la présentation du budget en commission Finances du 23 mars 2023,

M. le Maire propose de voter les taux des taxes détaillés ci-dessous et de percevoir les produits correspondants inscrits au budget communal 2023.

Taxes	Taux 2022	Taux 2023
Taxe foncier bâti	44.63 %	44.63 %
Taxe foncier non bâti	43.61 %	43.61 %
Taux cotisation foncière des entreprises		

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A L'UNANIMITE,

DECIDE d'appliquer pour l'année 2023 les taux suivants aux impôts directs locaux :

- Taxe foncière pour les propriétés bâties : 44.63 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 43.61 %

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,
Le Maire.

CERTIFIE EXECUTOIRE

Reçu en Préfecture,

Le

Publié le

